

art. exprim

89, rue Marcadet
75018 PARIS
www.art-exprim.com
administration@art-exprim.com
01 42 62 18 08

Assistant.e à la coordination artistique Service civique

art-exprim est une association créée en 2000 par Sandrine Montagne, Philip Peryn et Caroline Dié avec pour ambition le soutien à la diffusion des œuvres et des savoirs des artistes contemporains auprès des publics. Membre de la fédération des Réseaux et Association d'Artistes Plasticiens (FRAAP) depuis 2003 et de son Conseil d'Administration de 2011 à 2018, l'association a développé ses activités pour aujourd'hui mener de concert plusieurs actions ayant pour épice l'art contemporain.

Soutien et diffusion à la création contemporain : art-exprim soutient la création et la diffusion d'artistes contemporains à travers la programmation d'expositions, d'événements culturels au 87 – Lieu de créations (espace d'expositions d'art-exprim) – hors les murs et dans l'espace public.

Démocratisation de l'art : art-exprim développe la pratique artistique contemporaine et les processus de médiation à travers la programmation d'ateliers artistiques dans ses locaux, dans les squares et jardins parisiens (Quartier Politique de la Ville en grande majorité) et dans plus de 100 écoles du tout Paris.

DATE DE MISSION

Mars 2020 à novembre 2020 (9 mois)

DESCRIPTION DES MISSIONS ET DES ACTIVITÉS AFFÉRENTES AU VOLONTAIRE

Le volontaire collabore avec sa tutrice, chargée des ateliers et du développement artistique. Il participe à l'accompagnement des pratiques artistiques en arts visuels pour tous les publics (écoles, artistes, enfants, adultes, seniors, personnes éloignées du champ culturel, etc.) :

Ateliers Marcadet :

- Accueil et médiation auprès des publics
- Suivi logistique des ateliers Marcadet
- Accompagnement sur la gestion de l'espace « Le 87 »

Temps d'Activité Périscolaire (TAP)

- Suivi et animation du réseau d'artistes
- Suivi des ateliers
- Lien aux écoles par l'intermédiaire des Responsables Educatifs Ville (REV)
- Gestion du matériel (inventaire, flux, stocks, commandes)
- Organisation de visites des expositions à Le 87 avec des groupes TAP de proximité

PROFIL DU VOLONTAIRE

Aisances relationnelles, curiosité, grande polyvalence, sens du travail en équipe, esprit associatif et autonomie.

MODALITÉ, VOLUME HORAIRE ET LIEU DE MISSION

Horaires : 35h variable selon exposition et évènements

Du lundi au vendredi 10h-13h et 14h-18h00 (dont une journée en horaire décalé de 12h15 à 20h15).

Lieu : 89 rue Marcadet 75018 Paris

Congés : Trois semaines fin juillet (fermeture annuelle)

CANDIDATURE

Date limite d'envoi le 23 février 2020

Envoyez un cv et une lettre de motivation à l'attention de la Chargée des ateliers et du développement artistique, Alexia Dreschmann à alexia.dreschmann@art-exprim.com et en copie administration@art-exprim.com.

CONDITION D'ÉLIGIBILITE AU SERVICE CIVIQUE

Pour être volontaire ; il faut avoir entre 16 et 25 ans et posséder la nationalité française, celle d'un état membre de l'Union Européenne ou de l'espace économique européen, ou justifier d'un séjour régulier en France depuis plus d'un an.

Rémunération envisagée : 580,55 euros net par mois. En plus, le volontaire peut percevoir une bourse de 107,66 euros si :

- il est bénéficiaire du revenu de solidarité active (RSA) au moment de la signature du contrat de Service Civique ou s'il appartient à un foyer bénéficiaire du RSA
- il est titulaire d'une bourse de l'enseignement supérieur au titre du 5^{ème} ou 6^{ème} échelon au titre de l'année universitaire en cours. Ce critère ne concerne donc que les volontaires poursuivant leurs études en même temps que leurs missions.